

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 18-oct.-2016 Date de révision : 31-mai-2018 Version 1.04

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Cascade Professionals Agent de rinçage pour toute température

Code(s) du produit 7-05

Identificateur de produit 90743824_PROF_NG

Type de produit Produit fini - usage professionnel uniquement

Utilisation recommandée Entretien de la Vaisselle.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Lésions oculairesCatégorie 2ACorrosifs pour les métauxCatégorie 1Mot indicateurATTENTION

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux Peut être corrosif pour les métaux

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

rinçage pour toute température

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Date de révision: 31-mai-2018

être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION : Boire un ou deux verres d'eau

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé

autrement)

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt (1:1)	Benzenesulfonic acid, dimethyl-, sodium salt (1:1)	Oui	1300-72-7	15 - 40
1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-	1,2,3-Propanetricarboxyli c acid, 2-hydroxy-	Oui	77-92-9	1 - 5
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	Oui	120313-48-6	1 - 5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR

Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation

persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou

retardés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

rinçage pour toute température

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Date de révision: 31-mai-2018

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans un

récipient résistant à la corrosion.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

rinçage pour toute température

Équipement de protection

individuelle

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Protection des yeux

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Date de révision: 31-mai-2018

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

vase clos. N'entretient pas la combustion.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

*Distribution, en milieu de travail, et le réglage des ménages

Fabrication générale au produit productrice site que

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Aspect Transparent bleu

Odeur Aucun

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarque

рH 2.9 10% aqueous solution Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair

> 90 °C / > 194 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité relative

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Coefficient de partage :

n-octanol/eau

Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Température de décomposition Aucun renseignement disponible

rinçage pour toute température

Viscosité Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%) Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Date de révision: 31-mai-2018

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauAucun effet connu.IngestionAucun effet connu.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation de la peauAucun effet connu.Sensibilisation des voiesAucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les

<u>composants</u>

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzenesulfonic acid, dimethyl-,	1300-72-7	> 7000 mg/kg bw (OECD	> 2000 mg/kg bw (//OECD	> 6.41 mg/L air
sodium salt (1:1)		401)	402)	_
1,2,3-Propanetricarboxylic acid,	77-92-9	5400 mg/kg bw (//OECD	> 2000 mg/kg bw (OECD	=
2-hydroxy-		401)	402)	

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

rinçage pour toute température

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Date de révision: 31-mai-2018

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

inutilisés locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

ocales.

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN1760

Nom officiel d'expédition Liquide corrosif, n.s.a

Désignation UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (Citric Acid), III

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

Dispositions particulières IB3, T7, TP1, TP28

Exceptions d'emballage 154
Emballage en vrac 241
Emballage autre que le vrac 203
Numéro du guide des mesures 154

d'urgence

DOT Comment L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les

quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

<u>IMDG</u>

Numéro ONU UN1760

Désignation officielle de Liquide corrosif, n.s.a.

transport de l'ONU

Désignation UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (Citric acid), III

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III
Précautions particulières à 274, 223

prendre par l'utilisateur

EmS-N° F-A, S-B

IMDG Comment L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les

quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

<u>IATA</u>

N° ID/ONU UN1760

Désignation officielle de Liquide corrosif, n.s.a.

transport de l'ONU

Désignation UN1760, Liquide corrosif, n.s.a, (Citric acid), III

rinçage pour toute température

Classe de danger 8
Groupe d'emballage III
Code ERG 8L

Remarques . L'expéditeur doit être bien informé des exemptions du règlement (y compris les quantités

Date de révision: 31-mai-2018

limitées) et les respecter.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings HMIS Ratings

Risque pour la santé 2 Inflammabilité 0 90743824_PROF_NG - Cascade Professionals Agent de rinçage pour toute température

Danger physique 0

NFPA Ratings NFPA Ratings

Risque pour la santé 2 Inflammabilité 0 Instabilité 0

Date d'émission :18-oct.-2016Date de révision :31-mai-2018

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Date de révision: 31-mai-2018

Fin de la fiche de données de sécurité